

Synthèse assainissement non collectif

S.I.E.A. DES PORTES DE
L'ENTRE DEUX MERS

RPQS

2022

Extrait du RPQS 2022



TERRITOIRE

5 212 habitants desservis
2 378 abonnés estimés



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIEA des PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS regroupe les communes de Baurech, Cambes, Camblanes-et-Meynac, Cénac, Latresne, Madirac, Quinsac, Saint-Caprais-de-Bordeaux.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 5 212 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire de 18 111. Le taux de couverture de l'assainissement non collectif est de 28,78 % au 31/12/2022 (23,34% % au 31/12/2021). Le territoire du service compte environ 2 378 installations d'ANC.



EXPLOITATION

Service exploité en régie.



Le fonctionnement du SPANC est assuré en régie avec autonomie financière.



COMPETENCES

Contrôle des installations
d'ANC



Le service assure le contrôle obligatoire de l'ensemble des installations neuves et existantes de son territoire.

CONFORMITE

50 % de taux de conformité
sur le territoire



Le taux de conformité des installations est évalué à 50 % pour l'année 2022. Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de « conformité » de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service.

TARIFS

85 € HT pour le contrôle de
fonctionnement et
d'entretien des installations
ANC



Le tarif du contrôle de conception-réalisation des installations neuves est de 280 € HT (336 € TTC).
Le tarif du contrôle de fonctionnement et d'entretien des installations existantes est de 85 € HT (93,50 € TTC).
Le tarif du contrôle de fonctionnement réalisé dans le cadre d'une vente immobilière est de 160 € HT (192 € TTC).

TRANSPARENCE

www.services.eaufrance.fr



Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.